

## LA PAUVRETÉ SUBJECTIVE COMME MESURE DE L'INSÉCURITÉ SOCIALE

Une comparaison des différents indicateurs de pauvreté

Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon

Editions du Croquant | « [Savoir/Agir](#) »

2019/3 N° 49 | pages 87 à 93

ISSN 1958-7856

ISBN 9782365122399

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2019-3-page-87.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Editions du Croquant.

© Editions du Croquant. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# La pauvreté subjective comme mesure de l'insécurité sociale

## Une comparaison des différents indicateurs de pauvreté

**d**ans la plupart des pays non-européens, la vision « absolue » de la pauvreté prévaut, fondée sur la capacité à satisfaire un certain nombre de besoins considérés comme des minimums vitaux. La Banque mondiale retient par exemple un seuil d'extrême pauvreté de 1,90 dollar par jour, tandis que les États-Unis font passer la ligne de pauvreté à 25 100 dollars par an pour une famille de quatre personnes. En Europe, l'approche prédominante repose sur une conception à la fois monétaire et relative : la délimitation de la pauvreté varierait en fonction de la société dans laquelle on vit. Quelle que soit l'optique adoptée, les contours du phénomène et sa mesure sont déterminés par le biais d'une définition *a priori*<sup>1</sup> : il est alors impossible de trancher entre les différents indicateurs et de penser la disparité des populations qu'ils circonscrivent.

Dans cet article<sup>2</sup>, nous examinons le sens d'un indicateur de pauvreté subjective, en soulignant que celui-ci

NICOLAS DUVOUX  
sociologue, professeur à Paris 8  
(CRESPPA-LabTop)  
ADRIEN PAPUCHON  
sociologue

doit être pensé par rapport aux autres indicateurs disponibles. Nous montrons ensuite qu'il s'agit d'un indicateur d'insécurité sociale durable, là où la pauvreté monétaire est un indicateur d'inégalité plus statique. Enfin, nous mettons en évidence sa spécificité par rapport aux méthodes standards utilisées pour appréhender la pauvreté subjective dans la littérature internationale.

### Quatre indicateurs de pauvreté

En France, une première approche statistique de la pauvreté retenue par l'Insee, appelée pauvreté monétaire relative<sup>3</sup>, considère que tout individu

1. Nicolas Duvoux, Jacques Rodriguez, « La pauvreté insaisissable. Enquête(s) sur une notion », *Communications*, n° 98, « Pauvretés », pp. 7-22.
2. Nous reprenons ici les principaux résultats des travaux suivants :
  - Adrien Papuchon, « Au-delà de la pauvreté monétaire : le sentiment de pauvreté », *Cahiers de l'Onpes*, 2, 2018, pp. 111-131.

- Nicolas Duvoux, Adrien Papuchon, « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale », *Revue française de sociologie*, 2018-4, pp. 607-647.
3. Julien Blasco, François Gleizes, « Qui est pauvre en Europe ? Deux figures différentes de la pauvreté, par l'approche monétaire ou par la privation matérielle et sociale », *Insee Références*, Insee, 2019.

vivant dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian (1 015 euros par mois pour une personne isolée en 2015, soit 14,2 % de la population). D'après cette définition, le taux de pauvreté a reculé d'à peine quatre points au cours des cinquante dernières années. Plus significatives peut-être sont les évolutions qualitatives de la pauvreté monétaire : comme dans l'ensemble des pays développés, celle-ci s'est déplacée vers les jeunes, les familles monoparentales et les populations urbaines. Elle affecte aujourd'hui plus particulièrement les enfants (19,9 %), les jeunes adultes (25,2 % des 18-24 ans) et les familles monoparentales (34,9 %). Très exposées au cours de la période dite des « Trente glorieuses », les personnes âgées et retraitées apparaissent aujourd'hui relativement épargnées par la pauvreté vue au prisme de l'indicateur standard. Cela s'explique par le fait que les montants des retraites – quoique relativement modestes – en 2016, la pension de droit direct s'élevait *en moyenne* à 1 294 euros par mois (Drees, 2018)), correspondent à un niveau de vie souvent supérieur au seuil de pauvreté monétaire.

Cette mesure de la pauvreté fait toutefois l'objet de critiques, qui portent tant sur le niveau du seuil que sur le fait de se focaliser sur le revenu des ménages. Des variations minimales du seuil retenu peuvent en effet conduire à des taux de pauvreté très différents : un seuil ramené à 50 % du niveau de vie médian aboutit par exemple à un taux de pauvreté de 8 % et non plus de 14,2 %. Une diminution du niveau de vie médian de la population peut aussi provoquer mécaniquement une baisse du taux de pauvreté, sans que la situa-

tion matérielle des plus démunis ne se soit améliorée.

Partir des conditions de vie des ménages et des privations qu'ils subissent peut sembler plus juste : c'est la pauvreté dite « en conditions de vie ». Selon cette approche mesurée de manière comparative en Europe à partir du dispositif EU-SILC, une personne est pauvre si elle déclare souffrir d'au moins huit difficultés parmi une liste de 27 items concernant des restrictions de consommation, les conditions de logement, les retards de paiement, etc. Cette définition renvoie à la capacité de consommation et partage donc de nombreux traits communs avec l'approche « absolue » du phénomène qui détermine le seuil de pauvreté en fonction de l'accès à un panier de biens de base.

En France, les taux de pauvreté monétaire relative et en conditions de vie sont proches (14 % et 12 %, respectivement), mais les groupes que ces deux approches identifient ne se recoupent que partiellement : seule une personne sur vingt est pauvre selon les deux critères, tandis qu'une personne sur cinq l'est selon l'un ou l'autre point de vue. Autour du « noyau dur » de la pauvreté, émerge donc un « halo » de la pauvreté qui concerne une fraction très significative de la population, personnes subissant des privations matérielles mais disposant d'un revenu légèrement supérieur au seuil de pauvreté, ou personnes au revenu inférieur à ce seuil mais ne connaissant pas (encore ?) un nombre significatif de privations.

Un décalage existe aussi entre l'ensemble des personnes jugées pauvres d'un point de vue monétaire – ou du fait que leur revenu dépend des prestations sociales (situation dite « d'assistance ») – et la diffusion du senti-

.....

## Le sentiment de pauvreté dans le Baromètre d'opinion de la Drees

Dans le cadre du module portant sur la pauvreté et l'exclusion, chaque enquête se voit poser la question suivante, introduite dans le questionnaire de 2014 :

« Et vous personnellement, pensez-vous qu'il y a un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ?

1. Oui, plutôt
2. Non, plutôt pas
3. Je me considère déjà comme pauvre. »

Lors de la vague d'enquête de 2014, la troisième modalité de réponse était traitée comme une modalité « cachée ». Elle n'était pas soumise directement aux enquêtés et nécessitait une réaction spontanée de leur part pour être enregistrée. Depuis 2015, elle est proposée systématiquement aux enquêtés, engendrant un taux de pauvreté subjective nettement supérieur (13 % en 2015 contre 8 % en 2014). Ce nombre important de réponses spontanées en 2014 montre également que si se déclarer pauvre constitue une réponse socialement dévalorisée qui peut se traduire par une sous-estimation du taux de pauvreté subjective, l'intensité de cet effet est vraisemblablement limitée : il n'a pas découragé 8 % des enquêtés de 2014 de se dire pauvres, quand bien même cette possibilité de réponse ne leur avait pas été suggérée.

.....

### Tableau : Quatre approches de la pauvreté

Indicateurs de pauvreté	Pauvreté monétaire relative	Pauvreté en conditions de vie	Pauvreté administrative	Sentiment de pauvreté
Critère principal	Revenu et taille du ménage	Consommation	Titulaire de minima sociaux	Situation perçue
Phénomène social	Inégalité	Privation	Situation dite « d'assistance »	Insécurité sociale durable
Taux 2016	13,9 % (indicateur avancé)	11,9 %	11 %	13 %

ment de pauvreté au sein de la société française. Le Baromètre d'opinion de la Drees, qui suit chaque année l'évolution de la perception des inégalités et du système de protection sociale en France, permet d'identifier les personnes qui disent se sentir pauvres et de décrire leur profil social. Tandis que la pauvreté monétaire relative constitue un indicateur d'inégalité évaluant la part des revenus qui sont éloignés des niveaux intermédiaires et que la pauvreté en conditions de vie représente

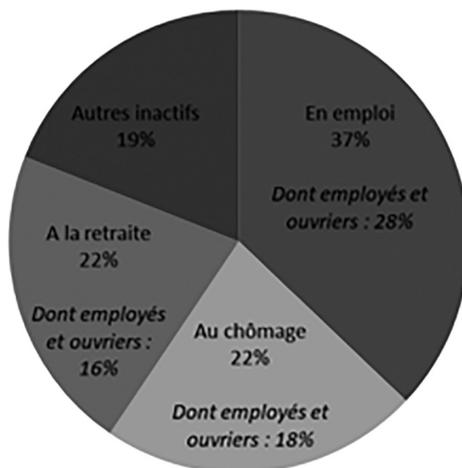
un indicateur composite de degré de privation matérielle, le sentiment de pauvreté (qui concerne environ 13 % de la population) manifeste quant à lui une condition caractérisée par une insécurité sociale durable. En effet, les conditions matérielles d'existence se traduisent par une appréhension vis-à-vis de l'avenir, ce qui conduit à parler d'insécurité sociale durable, englobant la situation actuelle et la projection dégradée dans l'avenir.

## Qui se sent pauvre en France ?

L'apport principal de cette mesure subjective de la pauvreté consiste dans la remise en cause de la vision la plus commune de la pauvreté, héritée du développement de la problématique de l'exclusion ainsi que des conséquences de l'explosion du chômage à la fin du <sup>xx</sup>e siècle<sup>4</sup>. Cette approche néglige la forte proportion d'actifs en emploi parmi les personnes qui se jugent pauvres. Le taux de pauvreté ressentie est supérieur à la moyenne chez les personnes appartenant à un ménage ayant perçu le Revenu de solidarité active (RSA) au cours de l'année (4 sur 10) ou chez les chômeurs (1 sur 4). Cela montre que le sentiment de pauvreté est pour partie lié à l'éloignement du marché du travail et à l'assignation de ceux qui perçoivent les prestations sociales à une identité dépréciative « d'assisté ». Cependant, le Baromètre d'opinion de la Drees met également en évidence que plus d'un tiers des personnes qui se sentent pauvres sont en emploi (graphique 1). La moitié des personnes qui se sentent pauvres sont des employés et ouvriers en emploi ou au chômage, centre de gravité des classes populaires. Ainsi, penser la pauvreté en ayant à l'esprit essentiellement des personnes durablement exclues du marché du travail ou bénéficiaires de minima sociaux revient à occulter une part significative des populations concernées par le sentiment de pauvreté.

4. Nicolas Duvoux, Adrien Papuchon, « Les dynamiques contemporaines de la pauvreté : de l'exclusion à l'insécurité sociale », *Métropolitiques*, 2019.

Graphique :  
Qui se sent pauvre en France ?



- Lecture : 37 % des personnes qui se déclarent pauvres disposent d'un emploi. 28 % des personnes qui se déclarent pauvres sont des ouvriers ou des employés en emploi.
- Question posée : « Et vous personnellement, pensez-vous qu'il y a un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? » Réponses proposées : « Oui, plutôt » / « Non, plutôt pas » / « Je me considère déjà comme pauvre ».
- Champ : Personnes de 18 ans ou plus qui se sentent pauvres.

Source : Baromètre de la Drees, 2015-2017.

Les familles monoparentales, très exposées à la pauvreté monétaire (qui touche un tiers d'entre elles), sont aussi les plus touchées par la pauvreté ressentie. Elles représentent un quart des adultes qui vivent sous le seuil de pauvreté et se déclarent pauvres (graphique 2) : dans le contexte actuel, elles paient le prix fort de l'instabilité croissante connue dans la vie profes-

sionnelle et familiale, notamment les femmes les moins diplômées et issues de milieux populaires. *A contrario*, de nombreuses personnes pauvres au sens monétaire mais vivant en couple ne se déclarent pas pauvres. Cela montre que dans notre société la famille continue à former une protection rapprochée contre la pauvreté et ce même si l'inégalité des ressources disponibles d'une famille à l'autre constitue également un vecteur important d'inégalités sociales.

En revanche, les jeunes ne se disent pas pauvres plus souvent que les autres (12 % des 18-29 ans contre 13 % pour l'ensemble de la population). Ils sont pourtant très touchés par la pauvreté monétaire, en partie parce qu'on ne leur reconnaît pas le même droit à un revenu que leurs aînés : sauf exceptions et malgré l'existence de la « garantie jeunes », les moins de 25 ans n'ont pas droit au RSA, qui constitue la prestation de base pour les autres adultes valides. Ce décalage entre leur perception et leur exposition à la pauvreté monétaire s'explique vraisemblablement par le fait qu'ils escomptent une amélioration de leur situation, ce que les enquêtes sur l'insertion professionnelle ont d'ailleurs, malheureusement, plutôt tendance à démentir<sup>5</sup>.

5. Parmi les jeunes qui ont achevé leurs études en 2013 (la « génération 2013 »), moins de la moitié de ceux dont le niveau de diplôme ne dépasse pas le baccalauréat sont en CDI trois ans après la fin de leurs études. Ce n'est le cas que de six jeunes sur dix parmi ceux qui ont accompli des études supérieures de moins de 5 ans. Trois ans après à la fin de leurs études, 43 % de la génération 2013 vit encore chez ses parents (« Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013 », Céreq, Enquêtes n° 1, 2017). Enfin, par rapport à la génération 1992, les parts des emplois en CDI et des rémunérations supérieures à 1,5 SMIC cinq ans après la fin des études est passée de 39 % à 32 % en dépit de la hausse globale du niveau

*A contrario*, une part non négligeable des personnes âgées se sentent pauvres, en dépit des images d'Épinal qui décrivent les retraités comme les grands gagnants des dernières décennies vivant aux dépens de leurs descendants. C'est particulièrement le cas chez les retraités locataires, parmi lesquels une personne sur cinq se sent pauvre.

### **Le sentiment de pauvreté : du manque de bonheur à l'insécurité sociale**

Peu mobilisée dans les travaux français, la pauvreté subjective est une notion beaucoup plus présente dans la littérature internationale. Depuis les années 1970, de nombreux travaux ont tâché d'en tirer parti afin de répondre aux limites des indicateurs dits « objectifs », notamment ceux de l'économiste Bernard Van Praag et de ses collègues de l'école de Leyde. L'objectif consiste à fonder empiriquement la définition de la mesure de la pauvreté en la faisant reposer sur une analyse des perceptions des individus, plutôt que sur des postulats d'experts plus ou moins arbitraires et socialement situés.

Cette approche revient alors à considérer la pauvreté comme un niveau de satisfaction très bas à l'égard de son revenu ou de sa situation en général, et à tâcher de relier ce faible niveau de bien-être aux ressources économiques des acteurs sociaux, à leur consommation ainsi qu'à d'autres caractéristiques des individus ou de leur environnement. Le seuil de pauvreté recherché est défini comme le revenu permettant

de diplôme (Virignie Morat, « Comment les conditions des jeunes se sont-elles transformées en 20 ans ? », *Céreq Essentiels*, n° 1, 2018).

à une part critique de la population d'obtenir un certain degré de bien-être, pour un niveau des prix et des caractéristiques individuelles donnés<sup>6</sup> 7. Reste néanmoins à déterminer quel type de variable subjective doit constituer le socle de l'édifice, le seuil à partir duquel le niveau de bien-être est jugé suffisamment bas pour correspondre à la pauvreté, et à formuler concrètement la relation entre le niveau de bien-être et l'ensemble des facteurs pertinents.

Deux types de variables subjectives sont habituellement mobilisées : des échelles d'auto-positionnement ou de satisfaction d'une part, des questions portant sur le niveau de revenu minimum d'autre part. Selon les enquêtes, les premières consistent à demander aux enquêtés de donner la position qu'ils pensent occuper dans une échelle des revenus où une extrémité correspond aux riches et une autre aux pauvres, à demander de déclarer leur degré d'aisance financière ou à quel point ils sont satisfaits de leur vie ou de leur situation. Classiquement, les secondes proposent aux enquêtés de déterminer le niveau de revenu qu'ils jugent minimum pour vivre, ou les interrogent à propos de niveaux donnés de revenus ou de cas-

types<sup>8</sup>. Ces variables sont ensuite utilisées soit pour tester la pertinence de seuils objectifs<sup>9</sup>, soit pour déterminer un seuil de pauvreté sur une base subjective d'après la stratégie exposée *supra*<sup>10</sup>.

L'idée d'un seuil subjectif de pauvreté est naturelle quand on compare des contextes différents, ce qui peut expliquer le recours à cette notion dans les travaux de comparaison internationale, en particulier pour l'étude des pays en développement. La littérature qui utilise cette méthode aboutit à des taux de pauvreté proches des taux objectifs (sauf aux USA), mais la structure de la pauvreté diffère, en particulier du point de vue de l'élasticité du seuil de pauvreté à la composition du ménage<sup>11</sup>. Les effets de l'environnement, du groupe de référence ou du revenu anticipé influent également sur le seuil de pauvreté, mais de façon complexe et souvent divergente entre pays développés et en développement.

Comparé aux résultats issus de cette abondante littérature, l'indicateur de pauvreté subjective que nous avons présenté présente un triple avantage<sup>12</sup>.

6. L'idée est en effet de tenir compte du fait qu'il existe des déterminants du bien-être (de la satisfaction) d'ordre non monétaire ou irréductible aux biens consommés, et donc potentiellement des seuils de pauvreté qui varient en fonction des caractéristiques des individus. Remarquons que c'est une des idées sur laquelle peut reposer la prise en compte de la taille du ménage pour déterminer le seuil de pauvreté (niveau de vie plutôt que revenu).
7. Il est facile de passer d'une telle notion absolue de la pauvreté à une notion relative en intégrant parmi les caractéristiques non monétaires retenues dans l'équation le revenu d'un groupe de référence.

8. Plus récemment, il y a eu d'autres types d'opérationnalisation, mais la stratégie de recherche fondamentale reste la même (« subjective economic stress »).

9. Pour la Russie, voir Martin Ravallion et Michael Lokshin, « Self-Assessed Economic Welfare in Russia », *European Economic Review*, 2002, 46 : 1453-1473 ; pour la France, dans une perspective un peu différente, voir Duvoux et Papuchon, 2018, *art. cit.*

10. Robert J. Flik and Bernard M.S. Van Praag, « Subjective Poverty Line Definitions », *De Economist*, 139, n° 3, 1991.

11. Le seuil de pauvreté est plus élevé que prévu pour les personnes seules et plus bas que prévu pour les foyers composés de nombreux membres.

12. Cf. <http://www.lse.ac.uk/International-Ine->

Premièrement, il s'agit bel et bien d'un indicateur qui mesure *directement* le sentiment de pauvreté, et non d'un *seuil subjectif* de pauvreté (ou d'un indicateur de pauvreté objective subjectivement fondé). Cela a son importance car, contrairement aux approches décrites précédemment, il ne requiert aucune hypothèse implicite concernant le fait de dériver la pauvreté de questions qui ne portent pas explicitement sur ce sujet, un exercice toujours périlleux lorsqu'on traite de variables subjectives. Deuxièmement, il ne fait pas reposer la fixation d'un seuil ou le choix des groupes de référence pertinents sur l'analyste. Enfin, comparé aux approches multidimensionnelles standards<sup>13</sup>, notre indicateur permet d'échapper aux problèmes de l'omission de dimensions pertinentes et de leur articulation pour construire des indicateurs synthétiques. Non seulement l'intégration des différentes dimensions pertinentes pour définir la pauvreté est réalisée par les acteurs sociaux eux-mêmes, mais elle peut devenir l'objet même de l'analyse. À ce titre et pour reprendre le titre d'un ouvrage paru récemment, notre indi-

cateur permet d'étudier non ce que les riches pensent des pauvres, mais ce que les pauvres pensent de la pauvreté.

Finalement, poser la question de la définition de la pauvreté, c'est se demander ce que ce phénomène recouvre dans la société actuelle. Cela suppose d'aller au-delà des caractérisations courantes et requiert de se confronter aux multiples dimensions de l'insécurité sociale croissante connue par les catégories populaires, un phénomène qui dépasse largement la dichotomie courante entre l'activité et « l'assistanat ».

Le sentiment de pauvreté et sa diffusion non seulement chez les chômeurs, mais aussi chez les retraités et les travailleurs des classes populaires repose sur une condition sociale alliant insécurité et impossibilité de se projeter autrement qu'en anticipant une dégradation de sa situation. Comme Pierre Bourdieu l'avait souligné dans des analyses sur les fractions inférieures du prolétariat algérien dans les années 1960, un principe de différenciation sociale majeur repose dans « le rapport à l'avenir objectivement inscrit dans les conditions matérielles d'existence »<sup>14</sup>. Enfin, la mesure du sentiment de pauvreté permet de rétablir une réflexion en termes de continuum entre les strates les plus précarisées des catégories populaires (les allocataires de minima sociaux) et celles en emploi ou à la retraite. Elle permet ainsi une plus grande cumulativité entre des littératures dynamiques, mais cloisonnées, ayant en commun de travailler sur des populations situées dans la partie inférieure de la distribution des revenus. ■

qualities/Assets/Documents/Working-Papers/III-Working-paper-36-Duvoux-Papuchon.pdf

13. "Recognizing that welfare is "multi-dimensional," and that income is an incomplete metric, does not mean we can credibly collapse the multiple dimensions into a single, uni-dimensional, space. The essential problem is that we do not know the prices for valuation. (Indeed, if we knew them we would presumably have already formed a measure of full income.) Prevailing practice is essentially to make *ad hoc* assumptions about the welfare function (and hence the weights)." Martin Ravallion, "Poor, or Just Feeling Poor? On Using Subjective Data in Measuring Poverty", *Policy Research working paper*; no. WPS 5968. Washington, DC : World Bank, 2012.

14. Pierre Bourdieu, *Algérie 60*, Éditions de Minuit, 1977, p. 8.